

Province du Québec  
District d'Abitibi  
Municipalité de Palmarolle

À une séance régulière des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle, tenue ce 2 mai 2011, aux lieu et heure ordinaires des séances, sont présents, sous la présidence de M. le maire, Marcel Caron, mesdames les conseillères Carolle Hamel, Louisa Gobeil, Sylvie Hénault-Marcil, ainsi que messieurs les conseillers Ghislain Godbout, Gino Cameron et Jean-Marie Depont.

Assiste également à l'assemblée, Monsieur Claude Marquis, directeur général.

Mot de bienvenue

**Résolution n° 93- 11**

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Louisa Gobeil et adopté à l'unanimité :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

18. Prêt de la salle du centre municipal et permis de boisson ;
19. Location de chaises du centre municipal ;
20. Vérification financière 2011;
21. OMH rapport financier 2010 et prévisions budgétaires 2011 ;

L'ordre du jour se lira comme suit :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation des procès-verbaux de la séance régulière du 4 avril 2011 et de la séance spéciale du 18 avril 2011;
3. Dépôt du rapport budgétaire comparatif pour le 1<sup>er</sup> trimestre;
4. Affaires en découlant;
5. Affaires en suspens;
6. Correspondance;
7. Acceptation des comptes à payer d' avril 2011;
8. Rapport des membres du conseil;
9. Parole au public;
10. Avis de motion concernant le règlement de zonage spécifiquement sur les abris d'auto;
11. Soumission matériaux granulaires;
12. Prolongement du délai de la résolution 35-11;
13. Demande d'enquête Ministère des Affaires Municipales des Régions et de l'Occupation du Territoire;
14. Embauche des employés pour l'entretien des espaces verts;
15. Embauche employé de voirie – saison estivale;
16. Embauche employé pour l'entretien ménager;
17. Avis juridique entente comité inter municipal de gestion des déchets;
18. Prêt de la salle du centre municipal et permis de boisson ;
19. Location de chaises du centre municipal;
20. Vérification financière 2011;
21. OMH rapport financier 2010 et prévisions budgétaires 2011 ;
22. Article à ajouter;
- 
- 
23. Levée de la séance.

**Résolution n° 94-11**

**Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 4 avril 2011**

Il est proposé par Sylvie Hénault-Marcil, appuyé par Gino Cameron et adopté à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance régulière du 4 avril 2011 soit approuvé tel que présenté.

**Résolution n° 95-11**

**Approbation du procès-verbal de la séance spéciale du 18 avril 2011**

Il est proposé par Carolle Hamel, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance spéciale du 18 avril 2011 soit approuvé tel que présenté.

**AFFAIRES EN DÉCOULANT**

Le directeur général dépose au conseil le rapport budgétaire comparatif pour le premier trimestre.

**AFFAIRES EN SUSPENS :**

Des informations sont données relativement à l'organisation des rencontres concernant le règlement sur l'élevage porcin.

**CORRESPONDANCE**

**Résolution n° 96-11**

**Manifeste de l'UNESCO sur la mission de la bibliothèque publique**

Il est proposé par Louisa Gobeil , appuyé par Sylvie Hénault-Marcil et adopté à l'unanimité :

Que le conseil municipal de Palmarolle adopte le Manifeste de L'Unesco sur la mission de la bibliothèque publique et les énoncés qui en découlent.

**Résolution n° 97-11**

**Adhésion au conseil régional sur l'environnement**

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que le conseil municipal de Palmarolle renouvelle son adhésion au CREAT pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2012.

**Résolution n° 98-11**

**Acceptation des comptes à payer d'avril 2011**

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

**Régulière 2 mai 2011 - Page 3**

Que les comptes à payer du mois d'avril 2011, présentés par le directeur général, soient acceptés comme suit :

<b>FOURNISSEURS</b>	<b>CHÈQUES</b>	<b>MONTANT</b>
Sub Les loisirs de Palmarolle	AccèsD	20 215.80 \$
Buro Concept	C1100225	158.78 \$
MRCAO	C1100226	2 001.82 \$
Épicerie Marion et fils	C1100227	66.52 \$
Les Éditions juridiques FD	C1100228	73.50 \$
Quincaillerie Palmarolle	C1100229	77.91 \$
Supérieur propane	C1100230	8.55 \$
Garage Lacroix	C1100231	103.18 \$
J.G.R. Ltée	C1100232	268.03 \$
CRSBP	M2011080	65.00 \$
Abinord Itée	C1100233	129.55 \$
Brigade des pompiers de Palmarolle	C1100234	120.00 \$
Métal Marquis Inc.	C1100235	69.58 \$
Agence des douanes et du revenu	AccèsD	2 115.16 \$
Ministre du revenu du Québec	AccèsD	5 109.90 \$
Hydro-Québec	AccèsD	8 412.72 \$
Télébec Itée	AccèsD	611.18 \$
Jean-Guy Pigeon	C1100236	162.26 \$
Propane Nord-Ouest	C1100237	475.88 \$
MARQUIS, Claude	C1100238	32.00 \$
Prévention des incendies La Sarre	C1100239	30.00 \$
Aréo-feu	C1100240	153.80 \$
Fonds de l'information foncière	MRC	12.00 \$
Norfil	C1100241	101.16 \$
Commission scolaire du Lac Abitibi	C1100242	250.64 \$
Me Roger Vachon	C1100243	693.11 \$
Hewitt équipement	C1100244	112.98 \$
Câblevision	AccèsD	37.54 \$
Chambre de commerce d'Abitibi-Ouest	C1100245	95.38 \$
Multilab Direct	C1100246	83.73 \$
Garage Paul Têtu	C1100247	748.38 \$
General chemical	C1100248	5 071.31 \$
POLIQUIN, Roger	C1100249	23.60 \$
Machineries Horticoles d'Abitibi Inc.	C1100250	253.08 \$
LOYER, Oriane	C1100251	80.00 \$
Les Pétroles Carufel Inc.	C1100252	4 667.22 \$
Tremcom	C1100253	39.87 \$
Électro Concept P.B.L. Inc.	C1100254	737.09 \$
Petite caisse	C1100224	212.28 \$
Groupe CCL	C1100255	149.50 \$
Agence Michel Poitras	C1100256	1 241.24 \$
Aspirateurs pompes La Sarre	C1100257	81.01 \$
Traction La Sarre	C1100258	76.65 \$
Groupe Ultima Inc.	C1100259	1 570.00 \$
Hydraulique NES	C1100260	41.56 \$
Pneus GBM	C1100261	66.72 \$
BÉDARD, Andrée-Anne	C1100262	9.32 \$
Financière Banque Nationale	C1100263	3 145.55 \$
ROY, Pierrette	C1100264	300.00 \$
Visa Desjardins (RACJQ)	Direct	80.00 \$
Bell Mobilité	AccèsD	131.75 \$
Fiducie Desjardins	C1100266	918.62 \$
Boulonnerie Mirault	C1100267	178.92 \$
Promec	C1100268	450.58 \$

FOURNISSEURS	CHÈQUES	MONTANT
PLANTE, Christiane	C1100269	300.00 \$
Distribution Praxair	C1100270	289.96 \$
LANDRY, Robert	C1100221	277.27 \$
LEBEL-LAPOINTE, Jérôme	C1100222	1 000.00 \$
Carreau & Gingras notaires Inc.	C1100271	1 068.88 \$
CARON, Marcel	Dépôt direct	467.79 \$
HAMEL, Carolle	Dépôt direct	156.31 \$
GOBEIL, Louisa	Dépôt direct	156.31 \$
GODBOUT, Ghislain	Dépôt direct	156.31 \$
HÉNAULT-MARCIL, Sylvie	Dépôt direct	156.31 \$
CAMERON, Gino	Dépôt direct	156.31 \$
DEPONT, Jean-Marie	Dépôt direct	156.31 \$
MARQUIS, Claude	Dépôt direct	2 931.75 \$
Autres employés	Dépôt direct	11 044.83 \$
<b>TOTAL :</b>		<b>80 440.25 \$</b>

Je soussigné, directeur général, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées.

\_\_\_\_\_  
Claude Marquis, directeur général

### **RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**

Ghislain Godbout : Explique qu'il a participé à une visite du laboratoire en biomatériaux de l'Université du Québec en Abitibi Témiscamingue à La Sarre. Ils ont une technologie à la fine pointe pour l'élaboration de matériaux composés de bois et de plastique pouvant avoir un éventail de propriétés tel que résistance au feu, à l'humidité etc. Le comité d'embellissement recueille les fleurs vivaces des gens. Il a participé à une rencontre avec M. François Gendron afin de lui faire part de différentes problématiques à Palmarolle. Il travaille présentement sur la question du niveau du lac Abitibi.

Mme Sylvie Hénault-Marcil : Mentionne que le CLD de Palmarolle travaille actuellement à l'élaboration d'un festival western qui se déroulera le 20 août prochain. Le conseil d'administration rencontrera un acheteur éventuel de l'incubateur.

M. Gino Cameron : En tant que pompier, il a participé aux réunions et pratiques régulières. Les pompiers ont dû sortir le 12 avril sur la Route 390 pour un feu de machinerie qu'ils ont maîtrisé.

M. Jean-Marie Depont : Explique qu'il poursuit son travail concernant la voirie locale.

Mme Carolle Hamel: A suivi une formation offerte par la FQM concernant la loi sur l'éthique et la déontologie. Elle a participé au dernier conseil d'établissement de l'école Dagenais. Elle a reçu plusieurs réactions suite à la lettre qu'elle a envoyée aux journaux concernant Internet haute vitesse.

Louisa Gobeil : Elle travaille présentement à la préparation de la fête des bénévoles. Elle mentionne que la soirée vins et fromages préparée par les Loisirs de Palmarolle inc. a été un franc succès. Elle travaille aussi à la mise sur pied d'un comité responsable d'établir une politique familiale à Palmarolle. Le 28 mai prochain, il y aura l'assemblée générale du Centre régional de service aux bibliothèques publiques.

## **Régulière 2 mai 2011 - Page 5**

**M. Marcel Caron :** Explique qu'il a participé à un lac à l'épaule des maires de la MRCAO et qu'il est de plus en plus d'actualité de parler d'entraide et de services communs entre les municipalités. Un comité restreint a été formé et se penchera sur la question. Au niveau de la MRCAO il y a encore beaucoup de travail concernant la mise en place du schéma de couverture de risque. À cet effet, il y aura une rencontre entre le service incendie, le conseil municipal et le comité incendie de la MRCAO, lundi le 9 mai prochain. Il fait un suivi des actions et réflexions du comité inter municipal de gestion des déchets.

### **PAROLE AU PUBLIC**

Un citoyen fait une intervention concernant la hauteur des eaux du lac Abitibi.

Une personne explique qu'elle a brisé un pneu dû au mauvais état des rangs 8 et 9 Ouest.

Un citoyen explique les nombreux désagréments causés par les camions qui arrêtent fréquemment devant sa résidence pour la vérification de leurs cargaisons.

### **Résolution n° 99-11**

### **Lettre au Ministère des Transports**

Il est proposé par Carolle Hamel, appuyé par Gino Cameron et adopté à l'unanimité :

Que la municipalité de Palmarolle transmette une lettre au Ministère des Transports afin de l'informer du problème et demander qu'une aire de service soit installée pour les camionneurs.

Un citoyen déplore le manque de propreté dans le village et dans les rangs.

Un citoyen explique que plusieurs citoyens ont déjà Internet haute vitesse avec différentes technologies et ceci explique en partie pourquoi les gens n'ont pas signé de lettre d'intention pour Ondenet.

**Avis de motion est donné par la conseillère Sylvie Hénault-Marcil à l'effet qu'un règlement modifiant le règlement de zonage concernant les abris d'auto sera présenté lors d'une séance ultérieure;**

### **Résolution n° 100-11**

### **Soumission matériaux granulaires;**

Attendu qu' il y a eu appel d'offres pour obtenir 9 100 tonnes de 0"-3/4" et 7000 tonnes de 0"-2½ ";

Attendu que le comité responsable de l'appel d'offres n'a pas tenu compte du transport des matériaux dans sa demande, considérant que ces coûts sont diminués du fait que la municipalité possède des camions;

Attendu que Aménagement E. Mercier (un des soumissionnaires) a contesté le choix du comité de ne pas inclure les coûts de transport du matériel dans la soumission;

Attendu que le conseil municipal désire inclure tous les frais relatifs à la fourniture, aux redevances et au transport des matériaux pour comparer les soumissions;

En conséquence,

Il est proposé par Carolle Hamel, appuyé par Louisa Gobeil et adopté à l'unanimité :

Que la municipalité de Palmarolle refuse les deux soumissions reçues. Il est de plus résolu de recommencer le processus d'appel d'offres et que le comité de sélection considère l'ensemble des coûts relatifs aux matériaux granulaires, au chargement, aux redevances municipales, de même que la distance du banc d'emprunt choisi pour évaluer les coûts de transport.

**Résolution n° 101-11**

**Prolongement du délai de la résolution 35-11**

Attendu que Madame Karène Landry et Monsieur Patrick Pelletier doivent respecter un délai de 90 jours pour l'achat du bloc 71 ayant le numéro civique 216, 2<sup>e</sup> Rue Est;

Attendu que Madame Landry et Monsieur Pelletier ont donné le mandat à leur notaire afin de compléter la transaction d'achat ;

Attendu que le notaire ne peut travailler sur le dossier avant le mois de mai ;

Attendu que les propriétaires ont demandé un délai supplémentaire afin de leur permettre de poursuivre cet acte d'achat ;

En conséquence,

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que le conseil municipal accorde un délai supplémentaire de 90 jours à Madame Karène Landry et Monsieur Patrick Pelletier pour l'achat du bloc 71 ayant le numéro civique 216, 2<sup>e</sup> Rue Est

**Résolution n° 102-11**

**Demande d'enquête Ministère des Affaires Municipales des Régions et de l'Occupation du Territoire**

Attendu que la municipalité de Palmarolle a vendu un terrain (lot 87) de 13 935,5 m<sup>2</sup> à la corporation 9059-6107 Québec Inc ;

Attendu qu' il n'y a eu qu'un paiement de 7 500 \$ en 2010 ;

Attendu que le terrain a été vendu par la corporation 9059-6107 Québec Inc. à une autre entreprise ;

Attendu qu' il y a un contrat notarié entre la municipalité de Palmarolle et la corporation 9059-6107 Québec Inc. ;

Attendu qu' il y a apparence de conflit d'intérêt dans ce dossier ;

Attendu qu' une mise en demeure a été envoyée et que la date limite pour que les administrateurs de la corporation 9059-6107 Québec Inc réagissent, est le 6 mai ;

En conséquence

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Carolle Hamelet adopté à l'unanimité :

Qu'à partir du 6 mai, le directeur général est mandaté pour faire une demande au MAMROT afin qu'une enquête soit réalisée concernant la vente du lot 87 à la compagnie 9059-6107 Québec Inc.

**Résolution n° 103-11**

**Embauche des employés pour l'entretien des espaces verts**

Il est proposé par Sylvie Hénault-Marcil, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que le directeur général procède à l'embauche de deux personnes au poste de préposé aux espaces verts tel que prévu au budget 2011.

**Résolution n° 104-11**

**Embauche employé de voirie – saison estivale;**

Il est proposé par Gino Cameron appuyé par Ghislain Godbout et adopté à l'unanimité :

Que le directeur général procède à l'embauche d'un employé de voirie pour la saison estivale tel que prévu au budget 2011.

**Résolution n° 105-11**

**Embauche employé pour l'entretien ménager;**

Il est proposé par Sylvie Hénault-Marcil appuyé par Gino Cameron et adopté à l'unanimité

Que madame Marie-Pier Caron soit embauchée pour faire le ménage du bureau municipal au salaire prévu au budget 2011.

**Résolution n° 106-11**

**Avis juridique entente comité intermunicipal de gestion des déchets**

Attendu que certaines clauses de l'entente inter municipale de gestion des déchets laissent place à l'interprétation;

Attendu qu'il y a lieu de demander un avis juridique pour éclaircir les tenants et aboutissants de l'entente;

Attendu que les municipalités participeront financièrement aux coûts liés à cet avis;

Il est proposé par Louisa Gobeil appuyé par Gino Cameron et adopté à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise la demande d'avis juridique concernant l'entente inter municipale de gestion des déchets.

**Résolution n° 107-11**

**Prêt de la salle du centre municipal et permis de boisson ;**

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Carolle Hamel et adopté à l'unanimité :

Que le conseil municipal de Palmarolle prête gratuitement le centre municipal et défraie les coûts du permis de boisson pour le souper spaghetti qui aura lieu le 7 mai 2011. Il s'agit d'une aide financière de la municipalité pour la collecte de fonds organisée en vue de venir en aide à une famille du village dont leur enfant de 14 mois est atteint du cancer.

**Résolution n° 108-11**

**Location chaises centre municipal**

Il est proposé par Carolle Hamel appuyé par Ghislain Godbout et adopté à l'unanimité :

Que les chaises du centre municipal soient louées au prix de 1,00 \$ / unité et les tables soient louées au prix de 4.00 \$ / unité par période de 24 h. Il est de plus résolu que le locateur doit les transporter, les ramener dans le même état et qu'il est responsable des bris éventuels et du remplacement des chaises brisées

**Résolution n° 109-11**

**Vérification financière 2011**

Il est proposé par Ghislain Godbout appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que le conseil municipal accorde la vérification comptable au 31 décembre 2011, à la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Le coût pour la vérification de la municipalité est de 8 750 \$ taxes en sus et pour les loisirs de 1 700 \$ taxes en sus.

**Résolution n° 110-11**

**OMH rapport financier 2010 et prévisions budgétaires 2011**

Il est proposé par Ghislain Godbout appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que le conseil municipal de Palmarolle adopte les états financiers de l'OMH préparés par Samson Bélair Deloitte et Touche s.e.n.c.r.l. Il est de plus résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2011 pour lesquelles la part de la municipalité sera de 6 012,00 \$.

**Résolution n° 111-11**

**Levée de la séance**

Il est proposé par Carolle Hamel, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que la séance soit levée

---

Marcel Caron  
Maire

---

Claude Marquis  
Directeur général